







DBV Technologies lance son troisième programme Viaskin®, une première dans le traitement de l'allergie aux acariens chez les jeunes enfants

- DBV répond à un besoin médical non satisfait à ce jour : l'allergie aux acariens chez les jeunes enfants, reconnue comme facteur de risque déterminant du développement de l'asthme chez les enfants
 - DBV recevra, 5,1 millions d'euros, par tranches, de la part des fonds publics
 OSEO

BAGNEUX, FRANCE, le 14 novembre 2012 - DBV Technologies (Euronext: DBV – ISIN: FR0010417345), créateur de Viaskin®, nouvelle référence dans le traitement de l'allergie, a annoncé aujourd'hui le lancement de son troisième programme Viaskin, dans le traitement de l'allergie aux acariens (HDM). Le développement du Viaskin® HDM vise à proposer, pour la première fois, une désensibilisation en toute sécurité chez les jeunes enfants allergiques aux acariens. Ce programme sera réalisé dans le cadre d'ImmunAVia, un projet de 16.4 million d'euros soutenu, partiellement financé par des fonds publics dans le cadre du programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle) d'OSEO. ImmunAVia est un projet collaboratif dans le domaine du diagnostic et du traitement de l'allergie aux acariens, regroupant autour de DBV Technologies (chef de file), Genclis, une remarquable société de biotechnologie française spécialisée notamment dans le développement de protéines recombinantes et le CHU de Lyon (Hospices civils et université Claude Bernard Lyon1) expert dans le domaine de la conduite d'essais cliniques pédiatriques.

DBV Technologies recevra de la part d'OSEO 5.1 million d'euros (sur un montant global de 7.6 millions d'euros prévus pour le projet ImmunAVia) composés de subventions et d'avances remboursables, versés à chaque étape de la mise au point de Viaskin HDM jusqu'à la phase II du développement clinique. Environ 30% de l'enveloppe de 5.1 millions d'euros attribués à DBV sera versé au démarrage du projet début 2013. Le développement du Viaskin HDM est de ce fait positif pour DBV en termes de trésorerie en 2013 et 2014. Les études précliniques du Viaskin HDM démarreront au cours du premier semestre 2013.

Dr. Pierre-Henri Benhamou, Président Directeur Général de DBV Technologies, a déclaré: « Le lancement de notre troisième programme Viaskin pour le traitement de l'allergie aux acariens est une étape clé du développement du Groupe. Viaskin HDM est en effet le premier produit que nous développons dans le domaine de l'allergie respiratoire et il représente un réel espoir pour des millions de patients souffrant d'une allergie reconnue comme la première cause de l'asthme chez l'enfant. Nous sommes convaincus que Viaskin HDM est le traitement le mieux placé - grâce à sécurité d'emploi — pour adresser cette population de patients vulnérables, qui bénéficierait le plus une désensibilisation précoce." **Dr. Pierre-Henri Benhamou** a conclu: "Nous sommes très reconnaissants à OSEO-ISI d'avoir sélectionné ImmunAVia pour l'octroi d'un financement public et sommes ravis d'avoir les HCL et Genclis à nos côtés. Aujourd'hui, DBV entre dans le développement de son troisième produit dans de meilleures conditions que celles anticipées grâce au partenariat solide avec Genclis et les HCL et au soutien d'OSEO."

L'allergie aux acariens est préoccupation majeure de santé publique. Il est estimé que 9.5 millions d'enfants de moins de 6 ans dans les pays développés sont allergiques aux acariens. Cette allergie est la première cause identifiée de l'asthme allergique de l'enfant : des publications scientifiques montrent que 82% des patients atteint d'asthme sévère sont allergiques aux acariens et que 64% des enfants allergiques aux acariens développeront un asthme avant l'âge de 7 ans. Un traitement précoce de l'allergie aux acariens est de ce fait une préoccupation majeure de santé publique, et Viaskin HDM pourrait jouer un rôle clé dans la prévention de l'asthme. Une étude récente a montré que, chez le l'enfant de 2 ans, l'allergie aux acariens multipliait par 6.6 le risque de devenir asthmatique.

L'allergie aux acariens et l'asthme représentent un coût de plusieurs milliards de dollars dans le monde, ce qui représente un lourd fardeau pour les différents systèmes de santé. En France par exemple, l'asthme lié à l'allergie représente un coût de € 1,5 milliard par an.









A propos de DBV Technologies

DBV Technologies ouvre une voie décisive dans le traitement de l'allergie, problème de santé public majeur en constante progression. Les allergies alimentaires représentent un véritable handicap quotidien pour des millions de personnes et un besoin médical hautement insatisfait. La Société, fondée en 2002, a développé une technologie propriétaire unique, brevetée mondialement, permettant d'administrer un allergène par la peau saine sans passage massif dans la circulation sanguine. Ce procédé, appelé Viaskin®, permet ainsi d'associer efficacité et sécurité au cours du traitement qui vise à améliorer la tolérance des patients à l'arachide et à minimiser considérablement les risques de réaction allergique généralisée en cas d'exposition accidentelle à l'allergène. Cette méthode révolutionnaire a fait l'objet d'un important développement ayant conduit à un produit aujourd'hui à un stade industriel. Sa sécurité d'utilisation, cliniquement prouvée, permet d'envisager enfin d'appliquer les techniques de désensibilisation à l'efficacité mondialement reconnue aux formes les plus sévères de l'allergie.

DBV Technologies se focalise sur les allergies alimentaires (lait, arachide) pour lesquelles il n'existe aucun traitement, et a conçu deux produits : Viaskin® Peanut et Viaskin® Milk. Le programme de développement clinique du Viaskin Peanut a obtenu le statut de Fast Track Designation de la Food and Drug Administration (FDA). La Société développera, par la suite, Viaskin® pour les jeunes enfants allergiques aux acariens - véritable enjeu de santé public - cette pathologie étant l'un des principaux facteurs de risque de l'asthme chez l'enfant. Les actions DBV Technologies sont négociées sur le compartiment C d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345). Pour plus d'informations sur DBV Technologies, visitez www.dbv-technologies.com

Avertissement

Les prévisions, objectifs et cibles contenus dans ce document sont établis selon la stratégie du management de la Société, ses opinions et hypothèses actuelles. De telles déclarations impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire différer les résultats, performances et événements actuels de ce qui est anticipé ci-dessus. En outre, le processus de R&D implique différentes étapes, lesquelles induisent un risque substantiel que la Société puisse ne pas tenir ses objectifs et soit amenée à abandonner ses efforts sur un produit, dans lequel auraient été investis des montants significatifs. De plus, la Société ne peut pas être certaine que des résultats obtenus durant les études pré-cliniques, bien que favorables, soient confirmés par la suite par les études cliniques, ou que les résultats des études cliniques soient suffisants pour démontrer l'innocuité et la nature du produit concerné. L'activité de DBV Technologies est sujette aux facteurs de risques soulignés lors de l'enregistrement de ses documents signés par l'Autorité des Marchés Financiers.

Contacts DBV Technologies

David Schilansky

Directeur Administratif et Financier
DBV Technologies
Tél.: +33(0)1 55 42 78 75
david.schilansky@dbv-technologies.com

NewCap.

Financial Communication and investor relations Emmanuel Huynh / Alexandra Schiltz Tél.: +33(0)1 44 71 94 94 dbv@newcap.fr

ALIZE RP

Relations Presse
Caroline Carmagnol
Tél.: +33(0)6 64 18 99 59
caroline@alizerp.com